

EPM/05.12.90.-

MINISTERE DE LA JUSTICE CHARGE
DES REFORMES ADMINISTRATIVES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE
ET AUX REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIERE

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° 90-944 du 29 DECEMBRE 1990
du

Portant nomination dans la Magis-
trature Congolaise de Madame
SAMBO (Julienne) épouse ELENKA
NGAPORO, Auditeur de Justice.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES?

(/ISAS :

(/u la constitution du ~~8 juillet 1979~~ ;
(/u la loi 42/61 du 20 Juin 1961, portant statut de la
Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;
(/u la loi 53/83 du 21 Avril 1983, portant réorganisation
de la Justice en République Populaire du Congo ;
(/u le décret 183/61 du 3 Août 1961, portant application
de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;
(/u le décret 75/390 du 26 Août 1975, abrogeant et rem-
plaçant les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3
Août 1961, portant application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961
relatif au statut de la Magistrature ;
(/u le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

D.G.B.-

(/u le décret 90/513 du 1er Septembre 1990, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 90/514 du 1er Septembre 1990, portant or-
ganisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 90/420 du 30 Juin 1990, re-
latif aux effets financiers des avancements, des reclassements,
des révisions des situations Administratives et des titularisa-
tions ;
(/u le décret 90/445 du 11 Juillet 1990, portant Attri-
butions et Organisation du Ministère de la Justice, chargé des
Réformes Administratives ;
(/u le décret 90/581 du 18 Octobre 1990, organisant l'in-
térin du Premier Ministre ;
(/u le décret 79/509 du 19 Septembre 1979, portant nomi-
nation des Auditeurs de Justice ;
(/u l'Attestation n° 0104/J.S. de P.S.A.F. SP du 31 Mars
1986 portant nomination de Madame SAMBO Julienne dans la Ma-
gistrature Congolaise ;
(/u le dossier de l'intéressée.

D.C.F.-

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER : Madame SALBO (Julienne) épouse ELENGA-NGAPORO, Auditeur de Justice, de Nationalité Congolaise, née le 29 Juin 1955, à Gamboma, Licenciée en droit, diplômée de l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM) de Paris, est nommée dans la Magistrature Congolaise en qualité de Magistrat de 2° Grade, 2° Groupe, 1er échelon, indice 830, de la hiérarchie du Corps Judiciaire.

ARTICLE 2.- : Le présent décret prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 21 Avril 1986, date de prise de Service de l'intéressée à l'issue de son stage et du point de vue de la Solde pour compter du 1er Juillet 1990, sera enregistré au J.O.R.P.C. ~~publié et communiqué partout où besoin sera.~~

Brazzaville, le 29 DECEMBRE 1990

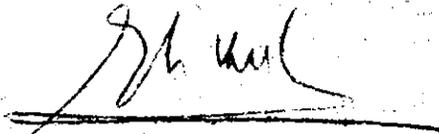
Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil des Ministres.

Le GENERAL D'ARMEE DENIS SASSOU-NGUESSO

Le Premier Ministre P.I.

Le Ministre des Finances et du Budget


Pierre MOUSSA.


Edouard GAKOSSO.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice Chargé des Ré-
formes Administratives,


Alphonse NZOUNGOU.-

AMPLIATIONS :

- | | | | |
|--------------------|---|-----------------|-----|
| PR..... | 1 | D.C.F | 2 |
| PM | 1 | SGG/BC | 2 |
| MJRA..... | 3 | J.O.R.P.C | 1 |
| SGJRA/BAF | 2 | DOSSIER | 3 |
| COUR SUPREME | 2 | INTERESSEE..... | 1.- |
| SGJRA/BAD | 2 | | |
| D.G.B. | 2 | | |